

# JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024 La Ville vous informe

# Contre-la-montre cyclistes

## Des conséquences sur vos déplacements motorisés

Charenton-le-Pont accueillera, dans le cadre des Jeux olympiques de l'été 2024, l'une des rares compétitions à laquelle il sera possible d'assister gratuitement : les contre-la-montre cyclistes masculin et féminin qui se dérouleront le samedi 27 juillet 2024. Une zone rouge sera instaurée les 24 et 27 juillet prochains le long de l'avenue de Gravelle et des voies adjacentes.

#### Périmètre de sécurité

Durant ces 2 jours, un périmètre de sécurité compris entre l'avenue de Gravelle, la Porte de Charenton, la rue de Paris et la rue de la République, sera activé.

- tous les piétons et cyclistes pourront circuler
- · Aucun «Pass Jeux» ne sera délivré pour ce secteur

### Avenue de Gravelle et voies adjacentes

- Le stationnement sera interdit du 20 juillet 8h au 30 juillet 6h dans l'avenue de Gravelle.
- La circulation sera intégralement fermée y compris dans les voies adjacentes (rues de Valmy, Camille Mouquet, Guérin, des Ormes, du Bac, Général Leclerc et avenues Jean Jaurès, Anatole France et de la Liberté):
  - Le mercredi 24 juillet de 11h30 à 23h30
  - Le samedi 27 juillet de 9h30 à 22h30.

### Conséquences

- Le marché du centre ne pourra se tenir le mercredi 24 et le samedi 27 juillet.
- Les conducteurs sont invités à prendre (voir carte au verso) :
  - la rue Victor Hugo pour rejoindre le quai des Carrières,
- l'avenue de la Liberté pour relier le centre-ville au bas de la commune.
- la direction «Centre-ville» pour les riverains du tronçon de la rue de Paris compris entre l'avenue de la Liberté et la Porte de Charenton.

Les éléments arrivant au fur et à mesure, la Ville détaillera au fil des prochaines semaines les informations relatives à cet événement et à ses conséquences sur votre vie quotidienne.



Plus d'informations sur www.anticiperlesjeux.gouv.fr



